

REÇU - 2 NOV. 2021



MARBOZ, le 28 octobre 2021

Madame le Maire de MARBOZ à

Maître Philippe REFFAY
44 rue Léon Perrin
BP 157
01004 BOURG EN BRESSE Cedex

Vos réf : Crédit Lyonnais [REDACTED]
210606 – PHR/CG//CC
Nos réf : CM/MB

Maître,

En réponse à votre courrier reçu le 21 octobre 2021, je vous informe que le bien situé sur les parcelles WP 266 et WP 314 a pour adresse : 2240 route de Bourg-en-Bresse et qu'il n'est pas concerné par le droit de préemption urbain.

La compétence relative aux assainissements collectif et individuel est détenue par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, vous pouvez joindre la Direction du Grand Cycle de l'Eau au 04 74 24 49 49, 3 rue Joseph Mandrillon 01000 BOURG-EN-BRESSE.

Par ailleurs, aucun dossier de permis de construire n'a été déposé par la [REDACTED]

Les parcelles WP 266 et WP 314 ne sont grevées d'aucune servitude.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,



Christelle MOIRAUD

Mairie de Marboz

Avenue de Bourgogne - 01851 MARBOZ - Tél 04 74 51 00 12 - Fax 04 74 42 03 60 - E-mail : accueil@mairie-marboz.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9 h à 12 h